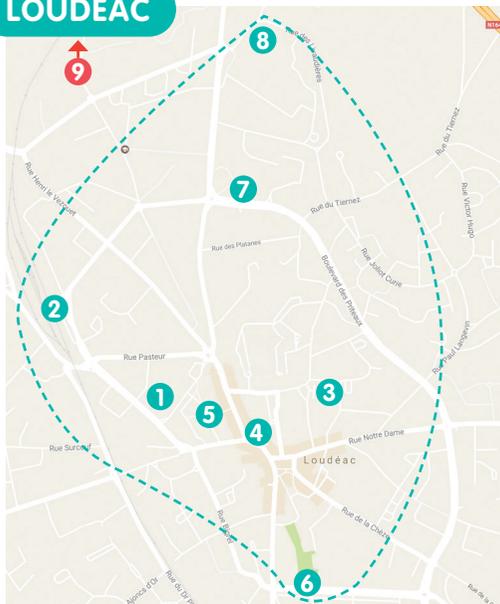


ATTENTION !

Le transport à la demande n'assure pas le trajet à l'intérieur du périmètre bleu (centre ville de Loudéac) en dehors des points d'arrêt définis, sauf pour les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 70 ans et les mineurs de plus de 7 ans non accompagnés.

LOUDÉAC



LES 9 POINTS D'ARRÊT :

- 1 Le champ de foire
- 2 La gare
- 3 Le Centre Hospitalier, rue de la chesnaie
- 4 La Poste
- 5 France Services (anciennement MSAP)
- 6 Boulevard Victor Étienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisports/Palais des Congrès
- 8 Piscine « Les Aquatides »
- 9 Zone commerciale Ker d'Hervé (rue Anatole Le Braz, rue Daniel Gémy, bd de Penthièvre)

Mobi

BRETAGNE CENTRE

Un service proposé par le

CIAS

Loudéac communauté - Bretagne Centre
4/6 bd de la gare
22600 LOUDÉAC

HORAIRES DU SERVICE

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
6 j/7 - Hors jours fériés

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

0 810 22 22 22 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor

02 96 68 31 39



Mobi

BRETAGNE CENTRE

Envie de bouger,
besoin de vous déplacer...

Pensez au transport à la demande !



Conception : service communication Loudéac communauté - Bretagne Centre - 02/2020 - Ne pas jeter sur la voie publique



Peu importe où vous vous trouvez, **le transport à la demande** vient vous chercher !

Mobi Centre Bretagne est un service de transport à la demande, public et collectif, organisé par Loudéac communauté - Bretagne Centre.



Tarif unique

3 €

Tarif
ALLER
par personne

6 € Tarif
ALLER/RETOUR
par personne



Service accessible aux personnes à mobilité réduite

Le transport à la demande est assuré en partenariat avec des entreprises de transport du territoire.

Mobi

BRETAGNE CENTRE

Pour votre 1^{re} utilisation du service **Mobi Bretagne Centre**,
une inscription est nécessaire.

▶ COMMENT S'INSCRIRE ?

En vous rendant :

- à la mairie de la commune où vous habitez,
- au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est **annuelle et gratuite.**

Le service est réservé aux habitants de la communauté de communes n'ayant pas de moyen de transport.

en **3** étapes

1

TÉLÉPHONER

..... Accueil téléphonique de la centrale de mobilité
Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
Le samedi de 8 h à 12 h.

0 810 22 22 22 Service 0,06 € / min + prix appel

2

RÉSERVER

Tout déplacement doit être réservé **la veille** avant 12 h et le vendredi avant 12 h pour un trajet le lundi.

3

BOUGER...

...sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. L'encaissement des 3 € se fera par l'entreprise chargée du transport.